

Formation Escalade et Handicap

Pratiquée sur un support adapté, l'escalade offre aux personnes porteuses de handicap la possibilité d'entretenir un capital physique dans un cadre valorisant. Utilisée par des thérapeutes, cette activité devient le vecteur d'un travail éducatif et rééducatif riche et innovant.

Le Centre Pilote d'Escalade et d'Alpinisme Vaulx en Velin, riche de l'expérience acquise dans le domaine de l'escalade adaptée, ouvre la possibilité aux professionnels de la santé d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de l'escalade dans le cadre de leurs activités auprès des personnes porteuses de handicaps en vue de pratiquer sur S.A.E. adaptée de moins de 3 mètres. Compétences transmises dans le cadre d'une formation de cinq jours ouverts aux pratiquants de l'activité, mais aussi aux débutants.

CONTENUS DE STAGE :

- ✓ Apprendre les techniques de sécurité de base de l'escalade sur structures artificielles (S.A.E) : utilisation du matériel de base, gestion de l'espace et gestion du groupe dans des conditions optimales de sécurité,
- ✓ Adaptation des contenus de séance au public porteur de handicap (type de contenus, durées de séances, matériel mis en place...),
- ✓ Mettre en place en équipe, une activité à des fins thérapeutiques basées sur une préparation pluridisciplinaire.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Exposés théoriques, travaux de groupe,
- ✓ Animation de groupe participative et interactive
- ✓ Pertinence des ateliers mis en place :
 - clarté des consignes et des objectifs
 - gestion de l'espace et du temps
 - rythme et progression dans la séance

- ✓ Entraînement pratique à l'escalade sur S.A.E. :
 - mises en situation de handicap sur mur,



- pratique personnelle sur S.A.E. adaptée et sur grand mur (selon possibilités),
- découverte de l'escalade à faible hauteur, sans corde et avec parade
- travail en traversée
- mise du baudrier
- apprentissage du nœud de huit en conditions normales puis en situation de handicap
- technique de l'assurage
- mise en confiance dans le matériel et dans l'assureur
- position de l'assureur
- mise en place et utilisation de divers systèmes d'assurage
- sauvetage en moulinette.
 - mises en situation avec le public concerné :
- attitudes des encadrants
- relations aux individus : valorisation / motivation
- communication
- aménagement du milieu

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation les apprenants doivent être capables de mener une séance d'escalade rééducative sur un support de taille adaptée, en s'assurant du maintien de leur intégrité physique ainsi que celle des pratiquants accueillis.

APPORTS :

- ✓ Définition de l'escalade et des différentes formes de pratique,
- ✓ Réglementation,
- ✓ Intérêt de la pratique pour le public concerné (réflexion en groupe, échanges selon les spécialités des stagiaires),
- ✓ Connaissance du matériel spécifique,
- ✓ Analyse et création des séances et cycles d'escalade.

APPORTS PRATIQUES :

- ✓ Découverte de l'escalade et utilisation du matériel spécifique,
- ✓ Pratique de l'escalade à visée ludique, thérapeutique et éducative,
- ✓ Observation et encadrement de groupes (en fonction de disponibilités sur place),

- ✓ Mises en situation de handicap,
- ✓ Échauffements spécifiques.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- ✓ Évaluation diagnostique en début de session et contrôle continu en cours de stage / via grille de suivi évaluation guidée
- ✓ Séances pratiques observées et débriefées / support grille d'observation pédagogique
- ✓ Évaluation des acquis théoriques / support écrit type interrogation en fin de session



CONDITIONS DE FORMATION :

- ✓ Stage sur place au sein du Centre Pilote d'Escalade et d'Alpinisme Vaulx-en-Velin (CPEAVV)
- ✓ Mise à disposition de la tour d'escalade Patrick-BERHAULT et ses 48 mètres de haut ainsi que de son espace adapté (mur d'escalade à géométrie variable de 30m²),
- ✓ Salle de réunion dédiée à la formation, ressources documentaires et espace convivial.

Possibilité de stage au sein de votre établissement à partir de six stagiaires selon conditions matérielles.

Hébergement / Transports :

Diverses solutions d'hébergement proches du CPEAVV et réseau de transports en commun à proximité (bus, métro et tramway).

Public concerné / Pré requis :

Formation ouverte à un public de rééducateurs et de professionnels de l'escalade. Les débutants en escalade sont les bienvenus, évaluation des acquis en début de session. Pour toute attente particulière sur les contenus nous contacter.

Personnes porteuses de handicap : contacter le responsable pédagogique pour les modalités d'accès.

Durée : 35 heures

Cout : 940 €



Prochaine session :

2^e semaine des vacances de la Toussaint

Numéro CARIF de la formation : n° 26_110497

Le CPEAVV est un organisme de formation agréé et référencé dans le DATADOCK.

Prise en charge possible par l'employeur et par un OPCO

Formation déclarée sous le n° : 82 69 09698 69.

« Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. »

Responsable Pédagogique : Cyril GAUTHIER, Licence en Science et Techniques des Activités Physiques et Sportives, mention éducation et motricité, BAPAAT escalade, DEJEPS Handisport.

Références : Nous ont fait confiance, L'ITEM les IRIS (Strasbourg), le CRMPR les herbiers (Bois Guillaume), l'institut Jacques KOLACH, Le Centre Henry GORMAND (Ecully), l'Hôpital National de Saint Maurice, le Centre Hospitalier Pierre Le DAMANY (Trestel), le Centre de PERHARIDY (Roscoff), ainsi que de nombreux autres centres et particuliers en France et à l'étranger.

Centre pilote d'escalade et d'alpinisme Vaulx en Velin

Association reconnue d'intérêt général

Tour d'escalade « Patrick-BERHAULT »

1, rue des vergers
69120 Vaulx en Velin

04 72 04 37 01 www.cpeavv.com escalade@cpeavv.com

APE : 9312Z SIRET : 497 867 465 00013



D'ENGAGEMENT POUR

